

Printemps
2013



40 ANS

N°86



70 ANS



LE
LIEN
SORNACOIS



Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
(sauf le mercredi après midi)
Le samedi : de 9h00 à 12h00
Juillet et Août : FERME LE SAMEDI MATIN

MAIRIE DE SORNAC - 5 Place de l'Eglise - 19290 SORNAC
Tél : 05.55.94.61.27 - Mail : communedesornac@wanadoo.fr





Du 9 mars au 15 septembre 2013

A l'occasion de ses 70 ans d'existence, la truite sornacoise organise un grand concours photos. Pour participer c'est très simple, photographiez vos prises, (poisson pris dans la rivière ou dans le plan d'eau communal) et faites les parvenir soit au bar la Fontaine à Nathalie, soit à la maison du département à Caroline. Les plus beaux clichés seront récompensés.

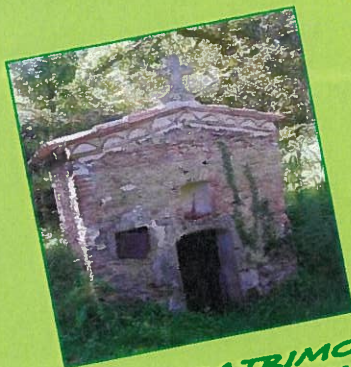
N'hésitez pas à participer.



LES CONCOURS PHOTOGRAPHIQUES

Le Comité des Fêtes vous invite à participer à son grand concours photographique.

Règlements et lots à lire en page 23

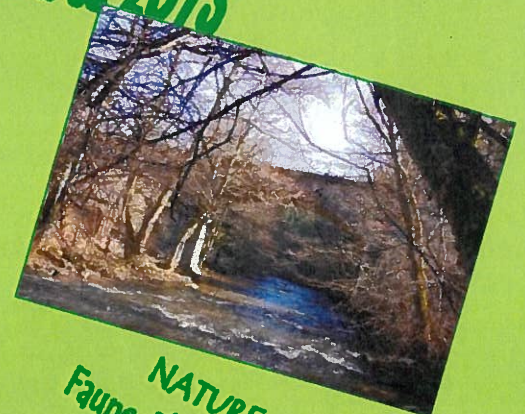


PETIT PATRIMOINE BÂTI
Constructions, vestiges, croix etc...



Animaux, Insectes, Oiseaux
Sauvages ou Domestiques

Du 1er Mai au 30 Octobre 2013



NATURE
Faune, Flore, Paysage...



Le mot du Maire



Après un hiver et un printemps maussades nous pouvons espérer avoir un bel été, afin de vous retrouver nombreux aux multiples manifestations organisées par nos associations.

Les travaux engagés en 2013 sont en bonne voie :

- L'ancienne trésorerie est réhabilitée en deux cabinets à vocation médicale, le Docteur Tiganus va prochainement s'installer dans un des deux.
- L'aménagement des terrains à construire à la Croix de May devrait être terminé en fin d'été et disponible pour de nouvelles familles. Dans le cadre de la transition écologique et du développement durable, il est regrettable que nous n'ayons pu aboutir avec Dalkia et différents intervenants pour mettre en place un réseau de chaleur vers ces terrains à bâtir. La commune ne pourra pas supporter seule cet investissement.
- La poste est également en restauration, le premier ouvrage sera la réalisation des travaux d'accessibilité nécessaires. Les gouttières, le balcon et les murs aux abords de l'édifice vont recevoir un rafraîchissement, ainsi que le système de chauffage qui va être revu.
- Le mur de la cour de l'ancienne gendarmerie va être restauré.
- Afin de pouvoir répondre à la demande lors de manifestations dans le bourg, des toilettes publiques vont être aménagées au rez-de-chaussée de l'ancienne gendarmerie, elles seront accessibles par l'extérieur.
- Pour terminer certaines routes communales vont bénéficier de travaux d'entretien et d'autres de réfection.

Pour ce qui est de la vie communale, nos inquiétudes portent actuellement sur certains équipements qui ont été réalisés dans notre environnement proche, je pense particulièrement à la construction d'une maison de retraite et d'une future maison médicale à La Courtine, à moins de 9kms. Jusqu'à présent nos équipements permettaient aux demandeurs de ces services limitrophes de trouver une réponse à Sornac, qu'en sera-t-il dans le futur ? Les communes rurales aujourd'hui n'ont plus les moyens de posséder tous ces équipements et il est regrettable qu'un dialogue n'ait pas eu le temps de se mettre en place sur ces sujets pouvant ainsi réduire le gaspillage d'argent public.

En ce qui concerne notre EHPAD, nous venons de procéder au recrutement d'une nouvelle directrice. Madame Marie Laronde qui prendra ses fonctions à la direction de l'établissement le 15 juillet prochain. Elle apportera, une nouvelle dynamique au sein de l'équipe professionnelle pour le bien être de tous les résidents.

Nous travaillons également sur le projet d'adhésion au Sirtom d'Ussel en collaboration avec le Sivom de La Courtine, ceci permettrait de réduire le coût de collecte et de traitement des déchets en offrant un service toujours plus performant.

Notre école comme vous pourrez le lire dans ce bulletin termine une année scolaire riche en découvertes et apprentissages. La rentrée prochaine verra son effectif inchangé et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires initiés en 2013. L'état s'est déchargé sur les collectivités pour supporter cette nouvelle charge et il faudra à notre avis, plusieurs mois, voire une année ou deux pour aboutir à un fonctionnement normal. Nous devons également supporter suite à une décision de l'état la suppression du poste de l'enseignante du Réseau Rural d'Education (RRE) ainsi que celui de l'Employée de Vie Scolaire (Aide administrative auprès de la direction). Ceci étant une fois de plus un désengagement supplémentaire de l'état et évidemment un moins pour nos élèves et leurs enseignants.

Je terminerai mon mot par une pensée particulière à toutes celles et ceux qui nous ont quittés en ce début d'année.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux arrivants de ce début d'année, dans notre commune.

Jean-François LOGE

Etat-Civil

Nos peines

Décès de Madame Paule BAYLE, veuve MIMPONTEL, le 25 février 2013, à Ussel, domiciliée 2 route de l'Etang, à l'âge de 99 ans.

Décès de Monsieur Henri BAZETOUX, le 3 mars 2013, à Ussel, domicilié 2 impasse des Bessades, à l'âge de 80 ans.

Décès de Monsieur Urbain BOUDINOT, le 5 mars 2013, à Courbevoie, domicilié à Malpouge, à l'âge de 66 ans.

Décès de Madame Nicole BAZIRET, le 14 mars 2013, à Salon de Provence, domiciliée à Salon de Provence, à l'âge de 69 ans.

Décès de Monsieur Georges GRATADOUR, le 15 mars 2013, à Ussel, domicilié au Foyer des Tamaris, à l'âge de 60 ans.

Décès de Monsieur Albert NABEYRAT, le 24 mars 2013, à Sornac, domicilié 2 route de l'Etang, à l'âge de 91 ans.

Décès de Madame Paulette WEISS, veuve POTDEVIN, le 28 mars 2013, à Sornac, domiciliée à Pont Tabourg, 19200 Ussel, à l'âge de 95 ans.

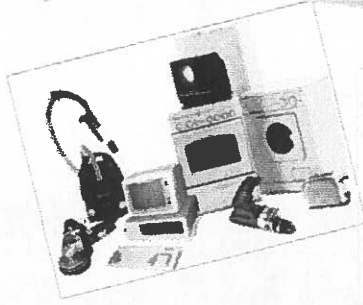
Décès de Monsieur Eric ESPINASSE, le 18 avril 2013, à Limoges, domicilié 3 rue de la République, à l'âge de 51 ans.

Décès de Monsieur Alain CHEYSSIAL, le 28 avril 2013, à Paris, domicilié 8 rue Jean Giraudoux, à l'âge de 66 ans.

Décès de Monsieur Claude BESSE, le 19 mai 2013, à Sornac, domicilié 2 route de l'Etang, à l'âge de 73 ans.

A toutes les familles éprouvées nous présentons nos sincères condoléances.

Infos Communales



DÉCHETS ÉLECTRO MENAGERS

Incivilités : il est rappelé qu'il est **INTERDIT** de déposer les déchets divers autres que ferrailles au dépôt du Mont La Pinte.

Les habitants sont invités à aller déposer à la déchetterie de La Courtine ou à faire reprendre leur ancien équipement **ÉLECTRO-MENAGER** par le vendeur lors d'un nouvel achat.

Horaires d'ouverture au public :
Du mardi au vendredi de 14h à 17h
Le samedi matin de 9h à 12h
Toute l'année sauf les dimanches et jours fériés
Tél : 05 55 66 51 09

INCIVILITÉS

PAS BIEN ! DANGEREUX ET COUTEUX POUR LA COLLECTIVITÉ

Il a été dérobé la couverture anti-feu de la station-service de la Pierre Grosse.

Bien entendu outil de sécurité obligatoire et indispensable pour la sécurité des clients de la station, la commune vient d'en racheter une nouvelle.

Il est demandé un peu plus de civisme.



Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le

15

LA CANICULE ET NOUS

Dans le cadre du plan canicule, un registre est mis à la disposition des personnes âgées ou handicapées à la Mairie.

En cas déclenchement du plan d'alerte, ces personnes seront contactées par les services sanitaires et sociaux afin de vérifier leur besoin d'aide.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en demandant un formulaire à la mairie ou auprès de l'Instance de Coordination de l'Autonomie du canton de Sornac à la Maison du Département.

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

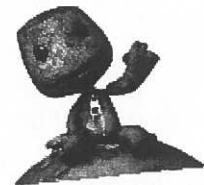
Consultez régulièrement METEO France : Tél 32 50 (0.34€/minute) Site : www.meteo.fr



La Bibliothèque ...



EXPERIMENTATION JEUX VIDEOS



Jusqu'à la fin du mois d'Août, venez tester sur place la console PS3 et de nombreux jeux tous publics prêtés par la BDP aux horaires habituels de la bibliothèque les MERCREDIS DE 16H A 18H, VENDREDIS DE 17H A 19H, SAMEDIS DE 10H A 12H.

A noter qu'il est toujours possible de rejoindre, même ponctuellement, l'équipe de bénévoles à l'occasion de permanences.

Bibliothèque de Sornac ☎ 05 55 94 53 95 ✉ bibliisornac@orange.fr

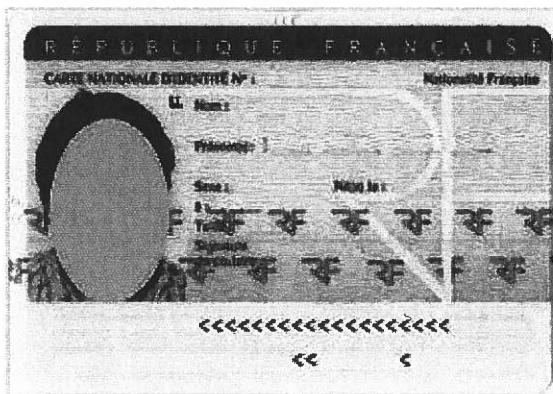
Infos Communales

PIÈCES D'IDENTITÉ POUR LES MINEURS

Le parent demandeur doit justifier qu'il est bien titulaire de l'autorité parentale. En cas de séparation des parents, le dossier doit impérativement comporter :

- Soit le jugement statuant sur l'autorité parentale et le cas échéant sur la résidence de l'enfant,
- Soit en l'absence d'un tel jugement, une attestation sur l'honneur cosignée des deux parents avec légalisation de leur signature, afin de vérifier que le parent demandeur est bien autorisé à faire établir un titre permettant à l'enfant de quitter le territoire français.

Lorsque le mineur ne possède aucun titre d'identité avec photos, il convient de faire compléter l'attestation jointe par les parents.



Obtenez plus de renseignements pour vos démarches en vous adressant à la mairie de votre domicile.

VILLAGE ÉTOILÉ

Éclairer les trottoirs plutôt que le ciel, éteindre lorsque la lumière artificielle n'est pas franchement utile, privilégier des ampoules à basse consommation énergétique.

Quelques idées qui commencent à faire leur chemin dans plusieurs mairies du Limousin. Avec, non seulement, la notion d'économie d'énergie pour l'environnement mais aussi pour le porte-monnaie. La commune de Sornac a ainsi rejoint le mouvement déjà suivi par d'autres (comme Millevaches, commune aux quatre étoiles, Peyrelevalde...) qui laissent sa place à l'environnement nocturne dans ses rues.



En Limousin, l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement qui lutte contre la pollution lumineuse et le gaspi d'énergie, a établi le constat que l'éclairage public, devenu trop important, avait un réel impact sur la nature. Non seulement, la prolifération de lumières perturbait l'observation du ciel mais aussi les cycles des animaux et des plantes et conduisait même à la disparition de certains insectes (comme le ver luisant).

Des efforts qui payent, Sornac rafle ainsi directement trois étoiles pour sa première participation à l'opération. Cela va dans le sens des économies d'énergie : en trois ans la commune a ainsi diminué la consommation en allumant moins longtemps les lampadaires et un sur deux reste allumé durant la nuit. Leur implantation a également été revue afin qu'ils soient plus opérationnels et mieux dirigés sur les zones à éclairer.

Tout ceci a bien entendu pu se mettre en place avec la collaboration du Syndicat de la Diège. Au Syndicat de la Diège, on privilégie ainsi les lampes sodium haute pression pour lutter contre ce phénomène de pollution et faire des économies : *«Elles sont moins nuisibles pour la faune et la flore et très économes, précise Jean-François Laprade, directeur du Syndicat. Nous avons travaillé avec les commune à être respectueux de l'environnement avec moins de lanternes ouvertes et une lumière mieux répartie sur le sol pour ne pas perturber le cycle naturel.»*

Infos Communales

DONS

Don anonyme de 20€ pour la caisse des écoles.
Don de 30€ de Mme Monique Bonnelarge au profit de la commune

REMERCIEMENTS

Madame Francette Humbert et son époux le Lieutenant Colonel Humbert, acceptent à titre gracieux d'accorder à la commune de Sornac un droit de passage sur leur parcelle cadastrée N°849/ Section D 875, lieu dit Nogande.



GENEROSITE

Afin d'accompagner les personnes âgées résidantes à l'EHPAD de Sornac à animer leur temps libre, un appel est lancé à toutes les personnes qui désireraient donner des jeux de société, cartes ou autres et venir partager ces activités.

Soyez en remerciés.

BALADE A SORNAC

Dans notre précédent bulletin nous vous avons présenté le projet d'une balade à Sornac en collaboration avec le Conseil Général de la Corrèze dans le cadre de la découverte de lieux inconnus ou insolites.

La commune de Sornac en partenariat avec l'Office de Tourisme, la Communauté de Communes et des bénévoles a le plaisir de vous inviter à participer à cette balade sur le thème de l'exode Limousin vers Paris à la fin du 19^è siècle. L'inscription est à 8h30 sur la place de l'église, le départ est programmé à 9h30.

Cette balade sera ponctuée par des animations et des créations réalisées par les enfants du centre de loisirs de Sornac : ils vous réservent de nombreuses surprises !

Après la randonnée du matin, un repas à réserver avant de partir auprès du restaurant La Fontaine, se prendra sur la place du village. Une exposition mise en place pour la journée avec photos et objets d'époque, des narrateurs volontaires ainsi qu'une exposition des richesses religieuses dans l'église St Roch vous permettront de découvrir l'âme de ces sornacois migrants. Vous pourrez également si le cœur vous en dit aller découvrir les pierres du Facteur Gorse, sa statue et son histoire.

Possibilité de REPAS à 10 €
à réserver au départ de la balade

Sornac

Ma tête à Paris, mon cœur à Sornac
MARDI 30 JUILLET

Rendez-vous et inscriptions à partir de 8 h 30 place de l'église



9 km

3 h 30



Infos diverses

A LOUER

LOGEMENTS DISPONIBLES

Un logement type T4, situé au 3^è étage de la mairie, avec ascenseur est disponible à la location.

Il est en état neuf, chauffage au fioul, il comprend une cuisine, un séjour, trois chambres, une salle d'eau, un wc et une buanderie. Loyer mensuel 409€ sans les charges.

Un logement T3, situé au 2^è étage de l'ancienne mairie, chauffage au fioul, comprenant une cuisine, un séjour, deux chambres, une salle de bains, un wc. Loyer mensuel 284€ sans les charges.

Un logement T2, situé au rez de chaussée, maison Marouby, rue des Hortiaux, chauffage au gaz, comprenant une cuisine, une chambre, une salle d'eau et wc. Loyer mensuel 293€ sans les charges.

Renseignements en mairie.

De nombreux logements à loyers modérés allant du T2 à T4 sont disponibles à Sornac.

Renseignements auprès de Corrèze Habitat au 05.55.29.55.40

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TOUS RESPONSABLES

www.securite-routiere.gouv.fr

PRETS DE BORNES ETHYLOMETRES

Grâce à l'engagement de tous les partenaires de la sécurité routière, le nombre de personnes tuées dans les accidents de la route a baissé de 36% en Corrèze en 5 ans, passant de 25 tués en 2008 à 16 tués en 2012.

La conduite sous l'emprise de l'alcool est encore bien réelle sur les routes corréziennes, l'alcool étant dans le département le deuxième facteur d'accidents mortels.

Aussi pour aller plus loin dans la baisse du nombre de victimes des accidents de la route, l'Etat agit sur tous les leviers d'actions à sa disposition. Ainsi, les services de la préfecture vous informent que la mission Sécurité routière met à votre disposition gratuitement des bornes éthylomètres. Ces appareils mesurent le taux d'alcoolémie par litre d'air expiré. Obligatoires dans les établissements de nuit, ils peuvent être très utiles pour prévenir une éventuelle conduite sous l'emprise de l'alcool à l'issue d'une manifestation se déroulant sur la commune et au cours de laquelle le débit de boissons est autorisé.

Une information est faite auprès de toutes les associations sornacoises organisatrices de manifestations de la possibilité de ce prêt.

Renseignements : M. P.E. Fatisson tél : 05.55.21.80.25 ou 05.55.21.83.70



EMPLOI FORMATION

L'AFPA Limousin propose des formations qualifiantes, en continu ou en alternance s'adressant à

tout public.

Une cession du 8 juillet 2013 au 28 février 2014 pour une formation **d'électromécanicien (e) de Maintenance Industrielle**.

Renseignements M. Jean-Michel Lachaud, manager de formation :

jean-michel.lachaud@afpa.fr

Une cession du 26 août 2013 au 20 juin 2014 pour une formation de **technicien (ne) en maintenance d'appareils électroménagers**.

Renseignements M. Joël Mialet, formateur :

joel.mialet@afpa.fr

Pour plus d'informations site : www.afpa.fr

Ou votre conseiller Pôle Emploi

SOLIDARITE MILLEVACHES

Solidarité Millevalches a 15 ans...Créée à l'occasion de la dynamique d'accueil de la Région pour accompagner les familles et les personnes en grande difficulté souhaitant s'installer plus particulièrement sur la montagne limousine, elle doit s'adapter continuellement à ce que vivent les familles et les personnes fragilisées par la situation économique actuelle. Elle entreprend une démarche de restructuration, tout en mettant en place le projet de transport solidaire, covoiturage et épicerie sociale itinérante pour lequel elle a reçu le 1er prix de l'innovation sociale en 2012.

Pour tout renseignement, don ou contact :

Solidarité Millevalches - 1 rue V. Meyer - 19170 Bugeat

Tél/Fax : 05.55.96.86.52

Mail : solidaritemillevalches@voila.fr

Site : solidarite-millevalches.org

Infos Inter-communales

Service Enfance-Jeunesse (micro-crèche, accueils de loisirs, espaces jeunes-PIJ)

Programme d'été 2013 : du 8 juillet au 30 août

Cet été à Bugat-Sornac, la bricole sera à l'honneur et tout le monde pourra participer de 2 à 77 ans...

SEMAINE 1 : du 8 au 12 juillet : Créateurs de cabanes

Les enfants vont imaginer et créer les cabanes de leurs rêves...

Mini-Camp 9-14 ans (11-12 juillet) : «Tous à l'eau ! » Une fois les tentes montées au camping de Ponty, baignade et descente de la Diège en kayak au rendez-vous.

SEMAINE 2 : du 15 au 19 juillet : Land Art

Le Land Art est une façon de faire de l'art avec des éléments de la nature, ou avec la nature elle-même. Qui sera le plus créatif ?

Mini-Camp 5-8 ans (18-19 juillet) : «Dans la peau d'un indien!» Maîtriser sa monture, dormir sous tipi et affronter d'autres Accueils de Loisirs lors d'une olympiade seront au programme de nos petits indiens !

SEMAINE 3 : du 22 au 26 juillet : Créateurs d'OFNI

(Objet Flottant Non Identifié) : Flottera ou flottera pas ? Qui arrivera à faire un objet à la fois original et qui flotte ?

Mini-Camp 9-14 ans (25-26 juillet) : «Une vie de trappeur». Après avoir établi le campement, les apprentis trappeurs testeront leurs compétences d'aventurier.

SEMAINE 4 : du 29 juillet au 2 août : Créateurs d'épouvantails

Seul ou en groupe, les créations pourront être réalistes, à tête d'animal, hippies, grunges, extra terrestres ou encore féériques, tout est permis!

Et le jardin de la micro-crèche sera désormais bien protégé !

Mini-camp 5-8 ans (1-2 août) : «L'eau !». Sur l'île de Viam, viens nous rejoindre pour des expériences et des petits jeux autour de l'eau, avec bien sûr des baignades !

SEMAINE 5 : du 6 au 9 août : "Bricolos et bricolettes"

Durant tout l'été, les enfants et les jeunes auront acquis un savoir-faire en création et bricolage qu'ils mettront à profit dans des créations libres. Les créations seront ensuite rassemblées pour constituer une exposition itinérante sur les communes du territoire. Les accueils ouvriront également leurs portes pour accueillir les personnes bénévoles qui souhaitent venir partager avec les enfants et les jeunes des moments de bricolage inventif.

SEMAINE 6 : du 26 au 30 août : programme au choix des enfants

INFOS PRATIQUES

Les petits: moins de 6 ans

- Micro-crèche de Sornac: du lundi au vendredi 8h-18h (17h30 les lundis et vendredis)

- Accueil de loisirs 3-5 ans de Sornac-La Courtine: du lundi au vendredi 7h45/18h15

Les Moyens : 6-14 ans

- Accueil de loisirs de Sornac-La Courtine: du lundi au vendredi 7h45/18h15

- Accueil de loisirs de Bugat: du lundi au vendredi 8h45/17h45

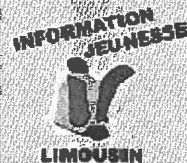
Les grands : 15 ans et plus

Les Espaces Jeunes/Point Info jeunesse proposent plusieurs services pour permettre aux jeunes à partir de 15 ans de s'impliquer dans la vie locale ou trouver un job d'été:

- service baby-sitting,
- service petites annonces,
- bénévolat

Les jeunes qui souhaitent proposer leurs services (aides pour les activités des accueils de loisirs, baby-sitting, garde d'animaux, entretien des jardins, cours de soutien, ménage, bénévolat dans les associations pour l'été...) peuvent s'inscrire gratuitement au PIJ et déposer leurs annonces.

Toute personne à la recherche d'un service peut ensuite recevoir les annonces déposées (liste de baby-sitters, propositions de services, bénévoles volontaires pour les associations...) en s'inscrivant gratuitement auprès du PIJ.



CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE DU 12 FEVRIER 2013 A 20H00

PRÉSENTS : M. LOGE, Mme CHASSAING, M.M. GOUYON, METADIER, Mmes ROUDEIX, JOANEL, M. MARLEIX, Mme MAZAUD. EXCUSÉS : Mmes MASSON (pouvoir à M. METADIER), DALLET (pouvoir à Mme ROUDEIX), M. CHAMBOUX (pouvoir à Mme MAZAUD), Mme BAZIRET (pouvoir à M. LOGE).
ABSENTS : MM. VEYRES, VINZANT, CHAVASTELON

Dotation d'équipement des territoires ruraux : Ecole numérique et voirie pour terrains à bâtir aux Bouyges : Les élus à l'unanimité retiennent le devis de la société GEFISCOPE-19200 USSEL pour l'acquisition d'un tableau blanc interactif fixe dont le coût s'élève à 4 550 euros HT, subventionné à 50 % par l'Etat et 30% par le Conseil général, (aide plafonnée à 2 800 €). Le conseil municipal sollicite également une subvention DETR de 48 000 € au taux majoré de 48 % (assiette plafonnée à 100 000 €) pour la création de la voie communale n°38 aux Bouyges dont le coût prévisionnel s'élève à 156 137.17 € HT.

Dotation départementale quinquennale d'aide à la voirie : Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le renforcement et l'assainissement des voies communales n°3 Les Entours, n°7 Clamoudeix ainsi que du chemin rural des Entours, pour un coût prévisionnel établi par le service équipements collectifs du Syndicat de la Diège à 30 591.26 € H.T, et sollicite le versement du solde de la dotation 2009-2013 soit 7 711 €.

Extension de l'éclairage public / Terrains à bâtir aux Bouyges : Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette réalisation sur ses fonds propres pour une dépense globale estimée par le Syndicat de la Diège à 32 671.16 € TTC.

Accueil de loisirs sans hébergement de Sornac : actif à transférer à la communauté de communes : Considérant le transfert de la compétence enfance jeunesse, et le financement par la communauté de communes des travaux du nouvel accueil de loisirs dans l'ancienne mairie, le conseil municipal (article L 1321-1 du code général des collectivités territoriales) approuve à titre gratuit à l'unanimité la mise à disposition des biens immobiliers utilisés à cet effet, emportant le transfert des droits (à l'exception du droit d'aliéner) et obligations du propriétaire (prise en charge des dépenses d'entretien, foncières et réparations)..

Emprise de la route forestière du Puy Guillaume : Le conseil municipal, approuve la revalorisation de la valeur vénale des terrains acquis auprès de M. Escurat à hauteur de 400 €.

A F F A I R E S D I V E R S E S

Amélioration de la qualité de l'eau sur les UDI (unité de distribution d'eau potable) de Malpouge et du Bourg (le Monteil) : Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation des projets s'élevant respectivement à 15 724.28 € TTC et 6 982,82 € TTC (imprévus et maîtrise d'œuvre inclus), et sollicite le Conseil général, et l'Agence de l'eau Adour Garonne pour l'octroi de subventions les plus élevées possibles, choisit pour maître d'œuvre le service AEP (alimentation en eau potable) du Syndicat de la Diège.

Travaux sur l'UDI du Bourg (Le Monteil) de renforcement de la conduite entre Recounergues et le Monteil : Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation du projet s'élevant à 103 219,69 € T.T.C, (maîtrise d'œuvre et imprévus inclus), sollicite du Conseil général de la Corrèze l'octroi d'une subvention la plus élevée possible, choisit pour maître d'œuvre le service AEP du Syndicat de la Diège.

Zone à construire aux Bouyges / Extension des réseaux d'eaux usées et d'eau potable : Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation des projets s'élevant respectivement à 52 279.17 € TTC et 30 418.47 € TTC (imprévus et maîtrise d'œuvre inclus) et sollicite du Conseil général l'octroi d'une subvention la plus élevée possible, choisit pour maître d'œuvre le service AEP du Syndicat de la Diège.

Aménagement de deux locaux polyvalents dans l'ancienne trésorerie / Subventions : Le conseil municipal, sollicite une subvention du conseil général au titre des autres équipements communaux à hauteur de 25% plafonnée à 11 500 €, une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur et une subvention du programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement Economique et Rural) au titre des services de base pour la population rurale pour ce projet dont le coût est de 79 387,48 € HT (maîtrise d'œuvre, travaux, imprévus inclus). Le conseil municipal renonce pour l'obtention d'une subvention départementale à percevoir un loyer.

SEANCE DU 15 AVRIL 2013 A 20H30

PRÉSENTS : M. LOGE, Mme CHASSAING, M.M. METADIER, VEYRES, Mme ROUDEIX, M. VINZANT, Mmes JOANEL, DALLET, MM. MARLEIX, CHAMBOUX, CHAVASTELON, Mme MAZAUD, Mme BAZIRET.
EXCUSÉE : Mme MASSON (pouvoir à M. LOGE). ABSENT : M. GOUYON.

Approbation des comptes de gestion 2012 : Le compte de gestion retraçant l'ensemble des opérations du 01/01/12 au 31/12/12 et confectionné par le comptable de la commune chargé d'encaisser les recettes et payer les dépenses ordonnancées est approuvé à l'unanimité.

CONSEILS MUNICIPAUX

Approbation du compte administratif 2012 : Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2012 qui s'établit ainsi :

1) BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		462 785,36	198 663,61		198 663,61	462 785,36
Opérations de l'exercice	706 652,42	946 856,60	595 117,75	283 348,12	1 301 770,17	1 230 204,72
TOTAUX	706 652,42	1 409 641,96	793 781,36	283 348,12	1 500 433,78	1 692 990,08
Résultats de clôture		702 989,54	510 433,24			192 556,30
Restes à réaliser			73 895,00	174 211,46	73 895,00	174 211,46
TOTAUX CUMULES	706 652,42	1 409 641,96	867 676,36	457 559,58	1 574 328,78	1 867 201,54
RESULTATS DEFINITIFS		702 989,54	410 116,78			292 872,76

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	702 989,54
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (946 856.60 - 706 652.42)	240 204,18
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	462 785,36
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-510 433,24
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (283 348.12 - 595 117.75)	-311 769,63
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-198 663,61
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) :	
Recettes - Dépenses (174 211.46 - 73 895.00)	100 316,46
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-410 116,78
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	410 116,78
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	292 872,76

2) CAISSE DES ECOLES

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		3 675,84		116,72		3 792,56
Opérations de l'exercice		804,30	116,72		116,72	804,30
TOTAUX		4 480,14	116,72	116,72	116,72	4 596,86
Résultats de clôture		4 480,14				4 480,14
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		4 480,14	116,72	116,72	116,72	4 596,86
RESULTATS DEFINITIFS		4 480,14				4 480,14

3) LOTISSEMENT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	236,81		12 690,56		12 927,37	
Opérations de l'exercice	18 838,26	27 237,90	13 580,16	18 108,90	32 418,42	45 346,80
TOTAUX	19 075,07	27 237,90	26 270,72	18 108,90	45 345,79	45 346,80
Résultats de clôture		8 162,83	8 161,82			1,01
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	19 075,07	27 237,90	26 270,72	18 108,90	45 345,79	45 346,80
RESULTATS DEFINITIFS		8 162,83	8 161,82			1,01

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	8 162,83
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (27 237.90 - 18 838.26)	8 399,64
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-236,81
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-8 161,82
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (18 108.90 - 13 580.16)	4 528,74
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-12 690,56

CONSEILS MUNICIPAUX

Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)

-8 161,82

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)

8 161,82

Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)

Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)

1,01

4) C.C.A.S

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		2 491,53
Opérations de l'exercice		
RESULTATS DEFINITIFS		2 491,53

5) TERRAINS A BATIR AUX BOUYGES

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	8 902,74	8 902,74	8 902,74	28 049,31	17 805,48	36 952,05
TOTAUX	8 902,74	8 902,74	8 902,74	28 049,31	17 805,48	36 952,05
Résultats de clôture						
Restes à réaliser				19 146,57		19 146,57
TOTAUX CUMULES	8 902,74	8 902,74	8 902,74	28 049,31	17 805,48	36 952,05
RESULTATS DEFINITIFS				19 146,57		19 146,57

6) POMPES FUNEBRES

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		2 991,90
Opérations de l'exercice	1 832,86	2 019,00
TOTAUX	1 832,86	5 010,90
Résultats de clôture		
Restes à réaliser		3 178,04
TOTAUX CUMULES	1 832,86	5 010,90
RESULTATS DEFINITIFS		3 178,04

7) STATION-SERVICE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			60 950,27		60 950,27	
Opérations de l'exercice	575 495,68	625 232,17	38 763,80	82 422,08	614 259,48	707 654,25
TOTAUX	575 495,68	625 232,17	99 714,07	82 422,08	675 209,75	707 654,25
Résultats de clôture						
Restes à réaliser		49 736,49	17 291,99			32 444,50
TOTAUX CUMULES	575 495,68	625 232,17	99 714,07	82 422,08	675 209,75	707 654,25
RESULTATS DEFINITIFS		49 736,49	17 291,99			32 444,50

CONSEILS MUNICIPAUX

Résultat d'exploitation à affecter C = A + B	49 736,49
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (625 232.17 - 575 495.68)	49 736,49
Excédent d'exploitation reporté (B = FR 002)	
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-17 291,99
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (82 422.08 - 38 763.80)	43 658,28
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-60 950,27
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-17 291,99
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	17 291,99
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en exploitation (FR 002)	32 444,50

Le litrage vendu en 2012 couvre les charges y compris l'amortissement débuté sur cet exercice.

8) EAU ET ASSAINISSEMENT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		220 507,03	15 804,51		15 804,51	220 507,03
Opérations de l'exercice	160 690,79	176 242,62	100 804,80	210 363,10	261 495,59	386 605,72
TOTAUX	160 690,79	396 749,65	116 609,31	210 363,10	277 300,10	607 112,75
Résultats de clôture		236 058,86		93 753,79		329 812,65
Restes à réaliser			34 606,83	23 581,41	34 606,83	23 581,41
TOTAUX CUMULES	160 690,79	396 749,65	151 216,14	233 944,51	311 906,93	630 694,16
RESULTATS DEFINITIFS		236 058,86		82 728,37		318 787,23

Vote : Nombre de suffrages exprimés : 12 POUR

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2013

Budget principal :

Fonctionnement : 1 205 402,77 €
 (pour mémoire BP 2012 1 359 945.49 €)
 Investissement : 1 545 755,41 €
 (pour mémoire BP 2012 1 417 743.76 €)

TOTAL DU BUDGET : 2 751 158,18 €
 (pour mémoire BP 2012 2 777 689.25 €)

PROJETS INSCRITS AU BUDGET 2012 RECONDUITS EN 2013	PROJETS NOUVELLEMENT INSCRITS EN 2013
Opération Matériel / Réhabilitation de l'Hôtel Ducros (solde des subventions) / Route forestière du Puy Guillaume (frais de notaire actes de donation et d'achats) / Aliénation Beaune/Les Valettes / Restructuration salle polyvalente (changement revêtements muraux + tables) / Aliénation le Montely / Ecole numérique rurale / Eclairage public le Bourg, les Chaux, Recounergues, Pons / Opération sécurité la Vialle (frais de notaire aménagement du carrefour) / Piste Taphaleschas (1 ^{ère} tranche) / Régularisation voirie du lotissement du pré au rocher / Travaux la Poste / Eclairage public Rue du Puy Chabanier / Mise aux normes cantine scolaire / Aménagement peintures camping / Aménagement local trésorerie / Aire de services camping-cars / Réfection mur ancienne gendarmerie / Acquisition camion / Programme de voirie 2012 (solde maîtrise d'œuvre Syndicat de la Diège) / Rénovation chaufferie ancienne mairie / Portail intérieur école / Création WC publics / Régularisation terrain Puy Chabanier / Accessibilité de la poste / Acquisition terrain indivision Bernard pour compensation Bail à ferme/Terrains à bâtir aux Bouyges	Aménagement hydraulique du plan d'eau (études) / Mur du cimetière / Aliénation Chaumezelles / Programme de voirie 2013 / Rectificatif acte chemin des entours / Isolation logement ex-trésorerie / Portes et cloisons local industriel

CONSEILS MUNICIPAUX



E N D E T T E M E N T			
Capital restant dû au 31/12/12 Données CA 2012		Capital restant dû au 31/12/13 Données BP 2013	
Budget principal	371 419.41 €	Budget principal	306 948.74 €
Eau et assainissement	15 348.81 €	Eau et assainissement	10 566.09 €
Station-service	40 000 €	Station-service	35 000 €
TOTAL	426 768,22 €	TOTAL	352 514,83 €

ENCOURS DE LA DETTE (endettement) PAR HABITANT		
Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice 2011	population légale 2009 INSEE entrant en vigueur au 1 ^{er} janvier 2012 soit 838 habitants	population légale 2010 INSEE entrant en vigueur au 1 ^{er} janvier 2013 soit 847 habitants
communes de 500 à 2 000 hab - appartenant à un groupement fiscalisé (TPU) données année 2011 Budget principal seul <i>dernières données publiées source : http://alize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro/moy_BPS.asp</i>	SORNAC encours de la dette au 31/12/2012 Données BP 2012 <u>BUDGET PRINCIPAL SEUL</u>	SORNAC encours de la dette prévisionnel au 31/12/2013 Données BP 2013 <u>BUDGET PRINCIPAL SEUL</u>
592 €	443.22 €	362.40 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2013 : Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir les taux suivants sans augmentation pour la 3^{ème} année consécutive :

TAXE D'HABITATION	6.62
TAXE FONCIERE (BATI)	15.74
TAXE FONCIERE (NON BATI)	94.10

Budget de l'eau et de l'assainissement

Fonctionnement : 401 583,39 €
(pour mémoire BP 2012 379 167.63 €)
Investissement : 414 364,72 €
(pour mémoire BP 2012 423 943.54 €)

TOTAL DU BUDGET : 815 948,11 €
(pour mémoire BP 2012 803 111.17 €)

PROJETS INSCRITS AU BUDGET 2012 RECONDUITS EN 2013	PROJETS NOUVELLEMENT INSCRITS EN 2013
Opération Matériel / Périmètres de protection des captages PHASE 1 <i>acquisitions complémentaires sur Fontgrande et servitude de passage</i> / Protection des captages PHASE 2 solde de l'opération / Réseau d'eau du Monteil / Interconnexion Clamoudeix / Clôture du lagunage solde / Désinfection réservoir Malpouge	Réfection réseau d'assainissement Chaux Reyssac

Budget Station-service

Fonctionnement : 672 240,65 €
(pour mémoire BP 2012 701 727.50 €)
Investissement : 56 088,14 €
(pour mémoire BP 2012 115 446.42 €)

TOTAL DU BUDGET : 728 328,79 €
(pour mémoire BP2012 817 173.92 €)

Budget lotissement

Fonctionnement : 1,01 €
(pour mémoire BP 2012 27 275.70 €)
Investissement : 8 161,82 €
(pour mémoire BP2012 26 309.53 €)

TOTAL DU BUDGET : 8 162,83 €
(pour mémoire BP 2012 53 585.23 €)

Budget Pompes Funèbres

Fonctionnement : 3 302,79 €
(pour mémoire BP 2012 4 277.15 €)

Budget caisse des écoles

Fonctionnement : 4 510,14 €
(pour mémoire BP 2012 3 775.84 €)
Investissement : 18,00 €
(pour mémoire BP 2012 150 €)

TOTAL DU BUDGET : 4 528,14 €
(pour mémoire BP 2012 3 925.84 €)

Budget CCAS

Fonctionnement : 2 491.53 €
(pour mémoire BP 2012 2 491.53 €)

CONSEILS MUNICIPAUX

⇒Vote : Nombre de suffrages exprimés : 14 POUR dont 1 pouvoir ABSTENTION : Mme Joanel

Effacement et extension des lignes de télécommunications / Terrains à bâtir aux Bouyges : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé l'inscription au budget d'un fonds de concours estimatif de 1598 € (30 % du montant hors taxes de cette opération), à verser au Syndicat de la Diège qui détient la compétence pour réaliser la construction de lignes de télécommunications.

A F F A I R E S D I V E R S E S

Création et suppression d'un emploi /Service scolaire/périscolaire : Considérant qu'un agent remplit les conditions pour un avancement de grade au choix, le conseil municipal, à l'unanimité a approuvé la suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe, et la création d'un emploi d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} juillet 2013.

Demande d'intervention de l'Etat, Direction Départementale des Territoires de la Corrèze pour une mission d'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire Le conseil à l'unanimité approuve la signature d'une nouvelle convention à compter du 1/01/13 pour une durée d'un an. Le montant de la rémunération est de 412.26 € avec entre autres pour mission de base l'assistance pour la gestion de la voirie, de la circulation, la conduite des études relatives à l'entretien des ouvrages d'art intéressant la voirie ou liés à son exploitation, la définition des compétences à transférer à un groupement de communes, une mission de conseil dans le domaine de l'aménagement et de l'habitat.

Camping des Chaux / Eté 2013 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la création d'un emploi contractuel d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour l'accueil et l'entretien des locaux, du 1^{er} juillet au 31 août 2013 inclus, à temps complet.

Création de la route forestière de Clamoudeix (vers St Sulpice les Bois au Bois de Laval) dans le massif forestier de Tafaleschas : Suite à la délibération du 30/10/12, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité des suffrages exprimés, afin d'assurer la desserte de ce massif, au titre d'une première tranche, cette création, suivant le projet établi par le Syndicat de la Diège, estimé à 193 882.66 € HT ainsi que la demande de subventions à hauteur de 80 % (Communauté européenne, Etat, Région, Département). Le conseil municipal a approuvé l'engagement de maintien en bon état des ouvrages subventionnés. **SCRUTIN PUBLIC : ABSTENTION : M. CHAMBOUX.**

Communauté de communes : modification de l'attribution de compensation (compensation du transfert du produit de la taxe professionnelle) : Considérant la perte pour la communauté de communes de 59 123 euros de fiscalité entre 2012 et 2013, le conseil municipal, à l'unanimité, a accepté de percevoir en 2013 l'attribution de compensation diminuée de 10 % (*recette en définitive ramenée à 18 727 €*).

Modification des statuts de la communauté de communes : compétence «entretien des installations d'assainissement non collectif» / Nombre de délégués communautaires à compter de 2014 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la prise de cette compétence (article L 2224-8- III 3^{ème} alinéa du CGCT) afin de convaincre le plus grand nombre d'avoir recours à un vidangeur agréé et de permettre au SPANC (*Service Public d'Assainissement Non Collectif chargé du contrôle des installations neuves et vérification des installations existantes*) d'assurer à la demande du propriétaire et à ses frais, l'entretien des installations par un prestataire choisi suivant le code des marchés publics.

Considérant qu'avant le renouvellement des conseils municipaux en 2014, il y a lieu de définir le nombre et la répartition des sièges des délégués communautaires, le conseil municipal, à la majorité a validé : **1 délégué pour les communes de 1 à 100 habitants, 2 de 101 à 500 habitants, 4 pour les communes de plus de 500 habitants.** **SCRUTIN PUBLIC : CONTRE : M. VINZANT**

Aliénation et changements d'assiette de chemins ruraux au Montely / Grand champ/La Garde : Le conseil municipal, à l'unanimité, suite à l'enquête publique réalisée en octobre 2010, a approuvé l'aliénation des sections de chemin au Montely entre les parcelles cadastrées section E n° 389, 390, 391 et 395 à M. Peneloux, ainsi que les suppressions/créations de deux chemins au Montely et au Grand champ, entre la commune et M. Peneloux au prix de 0.21 € le mètre carré. Seuls les frais notariés liés à l'acquisition de la nouvelle emprise du chemin situé à la Garde seront supportés par la commune et conformément aux recommandations du commissaire enquêteur, un chemin sera rendu praticable pour les véhicules, engins forestiers et agricoles.

Dénomination du stade : à l'unanimité, le conseil municipal, adopte la dénomination « Stade Georges Mallepeyre » alors que le club de football de Sornac s'apprête à fêter ses 40 ans, afin d'honorer son président qui s'est illustré par son engagement au service de cette pratique sportive depuis la création du club.

Infos Inter-communales

Service Enfance-Jeunesse (micro-crèche, accueils de loisirs, espaces jeunes-PIJ) (fin)

Modes de gardes occasionnels cet été:

Micro-crèche 0-6 ans l'Amusette à Sornac : inscriptions occasionnelles au 05.55.94.71.64

(Accueil possible d'enfants vacanciers sous réserve des places disponibles)

Fermeture du 15 au 29 août inclus.

Service Baby-sitting : sur inscription au service (gratuit) vous recevrez une liste de baby-sitters proposant leur service sur le territoire.

Tous les baby-sitters inscrits à notre service sont assurés pour cette pratique.

-Renseignements et inscriptions au 05.55.95.08.13 ou par mail à l'adresse melanie.flament@millevachesaucoeur.com Ou pjj@millevachesaucoeur.com

-Programmes détaillés des accueils de loisirs téléchargeables à partir du 15 juin sur www.millevachesaucoeur.com rubrique Jeunesse.



UN GRAND PROJET LE 14 JUILLET 2014

Spectacle du Site des Cars 2014

Le projet de création d'une journée de reconstitution historique sur le site des Cars le 14 juillet 2014 vient de recevoir un accord de principe des autorités compétentes.

L'atelier d'écriture d'un spectacle, qui constituera l'événement central de la journée, devrait se réunir durant l'été. Suivra un atelier "théâtre" à l'automne prochain.

Toutes les bonnes volontés (comédiens, couturières,...) sont bien sur les bienvenues.

N'hésitez pas à contacter Gilbert SALAT à la Communauté de Communes (05 55 46 06 31)

SURVEILLANCE DE LA BAIGNADE

AU PLAN D'EAU DES CHAUX

La surveillance sera assurée par un maître-nageur,

tous les jours de 14h à 19h

du 12 juillet au 19 août 2013.



NOS SERVICES

INSTANCE DE COORDINATION ET DE L'AUTONOMIE

Seniors en vacances

Meschers sur Gironde

Du 7 au 14 septembre 2013

La Carsat et l'agence nationale du Chèque Vacances offrent des aides au départ afin de proposer un tarif accessible à un plus grand nombre de personnes. Ekitour, association de tourisme à vocation sociale, est l'organisateur des séjours.

150 euros ou 490 euros selon critères de ressources

Conditions pour en bénéficier :

- Etre âgé de 60 ans ou plus à la date du départ
- Ne pas exercer d'activité professionnelle
- Impôt sur le revenu net avant correction \leq 61 euros
- Résider en région limousin

Possibilité pour chaque bénéficiaire de l'aide d'amener un accompagnant - tarif accompagnant 150 Euros.

Séjour en pension complète (dont un repas au restaurant),
Transport aller/retour depuis la Corrèze en autocar grand tourisme,
Hébergement en chambre double, sanitaires complets ; fourniture du linge de toilette,
Le tarif comprend également l'animation, l'accompagnement des excursions et entrées des visites prévues au programme.

Renseignements complémentaires auprès de votre instance.

Mme Isabelle GUEROUAF au 05.55.96.95.95



Spectacle

L'Instance de Coordination de l'Autonomie de Sornac organise pendant la Semaine Bleue (semaine nationale consacrée aux aînés fin octobre) une **après-midi festive** ouverte à tous. Face au succès unanime rencontré par le duo Monik et Dany l'année précédente, nous l'avons de nouveau sollicitée (1ère partie medley retro, 2ème partie danse orientale).

Vous pourrez venir voir leur spectacle le :

Dimanche 13 octobre — 15H

salle des fêtes de **Sornac**

Tarif 3 euros.



Pour tout renseignement contacter Isabelle GUEROUAF au 05.55.96.95.95

NOS SERVICES

Atelier «Équilibre»

L'Instance organise un atelier « Équilibre » dès septembre 2013 avec le service « prévention » de la CARSAT et la collaboration de la CPAM.

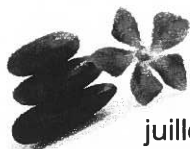
Il s'adresse aux personnes de 60 ans et plus vivant en autonomie à domicile et pouvant pratiquer des activités physiques douces.

Il se déroulera à la Maison du Département de Sornac à raison d'une séance par semaine sur une période de 3 mois - 15 participants.

L'instance propose une aide aux transports pour ces ateliers.

Inscriptions jusque fin juillet auprès d'Isabelle GUEROUAF au 05.55.96.95.95

Atelier «Esthétique»



Un atelier « Esthétique » est proposé depuis janvier 2012 tous les mois (exceptés juillet et août) à la Maison du Département de Sornac.

Sandrine CHAVEROCHE, esthéticienne à domicile, propose des soins du visage (épilation, massage, maquillage, ...) et/ou des soins des mains (massage, manucure). aux personnes de plus de 60 ans habitant sur le canton (6 à 8 personnes par séance).

Coût : 7 euros le soin + adhésion annuelle

L'Instance propose une aide au transport pour cet atelier.

Calendrier

Les mardis après-midis : 18 septembre, 23 octobre, 20 novembre et 18 décembre.



Maison du Département de Sornac

Un espace multimédia vous permet, après inscription, de consulter gratuitement internet. Vous avez également accès à un traitement de texte et un tableur pour la mise en page de vos documents. Une impression est possible dans la limite de 20 pages (au delà de cette limite, l'utilisateur devra fournir du papier).

Des salles de réunion sont à disposition pour faciliter les échanges économiques, associatifs et culturels. Pour une réservation, adressez-vous à l'animatrice du site.

Service photocopie/fax/scanner : Les photocopies de documents administratifs uniquement - service gratuit dans la limite de 10 exemplaires (au delà de ce nombre, l'agent d'accueil demandera à l'utilisateur de fournir du papier). Vous pouvez également envoyer gratuitement fax et documents scannés.

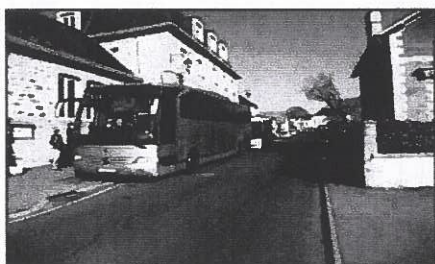
Sur rdv	Mensuelle	Chaque semaine		A l'année
Relais Emploi Service	Mission Locale	mardi après midi	jeudi	Office de Tourisme
ADIL	ADAPAC	Assistante Sociale	Trésorerie	Instance de Coordination de l'Autonomie
RETINA				

Pour toutes démarches concernant les services du département, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Caroline MALAQUIS – Tél 05.55.96.96.00

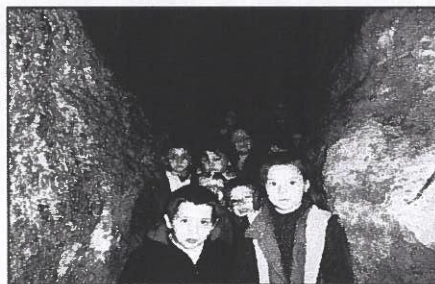
NOTRE ECOLE

Notre voyage en Dordogne



Mercredi 27 mars, nous avons pris le car tous ensemble, de la petite section au CM2 ; direction : **La Grotte de Lascaux**.

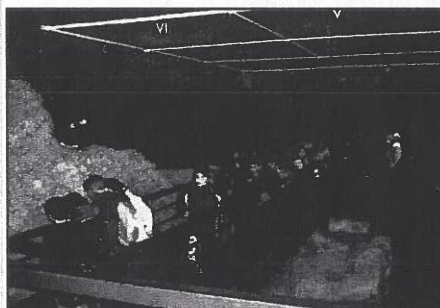
Nous sommes arrivés aux alentours de midi, juste à temps pour partager notre pique-nique tout en profitant du soleil.



Ensuite, nous avons visité la grotte de Lascaux et ses fameux bisons « croupe à croupe ».

Nous avons ensuite rejoint le centre de Fontenille au Buisson de Cadouin afin de passer une bonne nuit de sommeil.

Notre voyage en Dordogne : 2ème journée (cycles 2 et 3)



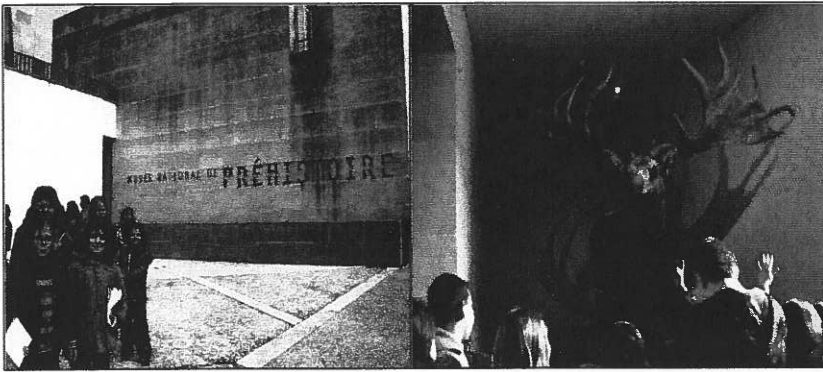
Le matin, nous sommes allés visiter l'*Abri Pataud* qui se trouve au bord de la Vézère, aux Eyzies. Il s'agit d'un abri sous roche où des hommes préhistoriques ont habité. Les archéologues y ont trouvé des squelettes humains ainsi que des silex taillés, des bijoux, des restes de feux et des lampes à graisse. Au musée de l'*Abri Pataud* sont exposés les objets retrouvés par les archéologues.

bijoux, des restes de feux et des lampes à graisse. Au musée de l'*Abri Pataud* sont exposés les objets retrouvés par les archéologues.

Le midi, nous avons déjeuné au restaurant *Les Laugeries Basses* qui se trouve dans un habitat troglodytique. En dessert, nous avons eu le choix entre plusieurs sortes de glaces : quel délice.



NOTRE ÉCOLE



L'après-midi, nous sommes retournés aux Eyzies, au musée national de la préhistoire.

Nous avons vu des reconstitutions d'hommes et d'animaux de la préhistoire.

Ce qui nous a le plus impressionné, c'est le Mégacéros : un cerf gigantesque.

En fin d'après-midi, nous sommes rentrés au centre de Fontenille pour faire des ateliers d'art pariétal. L'art pariétal c'est la gravure et la peinture sur les parois des grottes.

Nous avons peint une fresque sur une très longue feuille avec de l'ocre et du charbon.

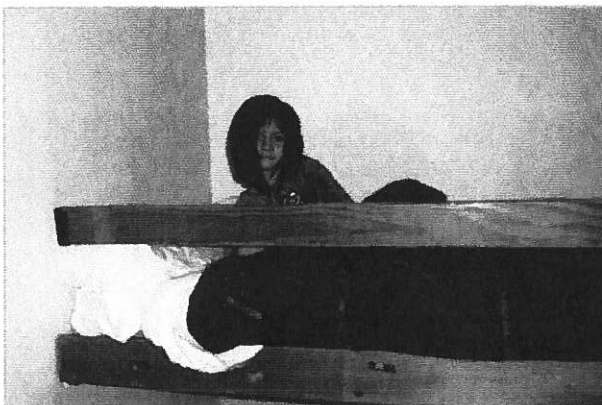
Nous avons utilisé nos doigts pour étaler les pigments naturels.



En plus de la fresque, nous avons gravé des animaux au silex sur une pierre. Puis, avec un morceau de cuir trempé dans de l'ocre, nous avons peint l'intérieur de notre animal.

Nous avons appris beaucoup de choses à propos de la Préhistoire et nous avons adoré cette journée.

Notre voyage en Dordogne : 2ème journée (classe de maternelle)



Après notre première nuit au centre de Fontenille, on s'est levé tôt pour aller prendre notre petit-déjeuner. On s'est préparé puis on a fait 2 groupes d'ateliers.

NOTRE ECOLE

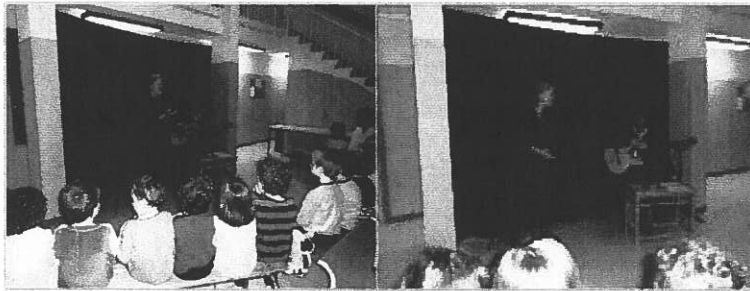


Dans les bois, on a ramassé des champignons magiques en argile. Il y avait des cèpes, des girolles, des amanites tue-mouche, des morilles, des truffes et des trompettes de la mort.

On a fabriqué des colliers préhistoriques avec un monsieur qui s'appelle, lui-aussi, Nicolas. On a frotté une pierre en forme de carré (de la **stéatite**) sur une pierre dure pour qu'elle devienne ronde. On a ensuite fait un trou avec un **perçoir en silex** pour passer un fil.



A la fin de l'atelier, on a pu graver des animaux dans des **tablettes d'argile** avec des **outils en silex**, comme les hommes préhistoriques.



Le soir, après le repas, un monsieur et une dame (*les conteurs Jake et Nell*) sont venus nous raconter l'histoire d'**Okami**, un *enfant des cavernes*.

On a vraiment aimé se retrouver tous ensemble en voyage



Texte élaboré par les élèves de l'école de Sornac

Nos associations

AVEC LE CLUB DES MILLE SOURCES DU CANTON DE SORNAC



La 38^{ème} Assemblée Générale du Club a eu lieu le samedi 13 avril, premier grand rendez-vous de l'année.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, la Présidente Françoise GENTY, a ouvert la séance et remercié Jean-François LOGE, Maire de Sornac, pour sa présence et l'intérêt qu'il porte à notre Club.

La situation financière du club est bonne, le nombre d'adhérents reste stable par rapport à l'année précédente et nous sommes ravis d'accueillir, depuis le début de l'année, 9 nouveaux adhérents.

Puis, ce fut le samedi 4 mai notre repas-dansant de printemps à Chavanac. La restauration était assurée par Nanou Laliron et l'animation musicale par J M Couegnat. Danseurs, chanteurs et tous les participants ont passé un très agréable moment de détente et d'amitié.

C'est avec le soleil, «tous les espoirs sont permis ! » que nous avons repris le chemin des écoliers, le mercredi 22 mai, pour aller au Pays de George Sand et la dernière semaine de Juin sur la Cote d'Opale avec une journée dans le Kent en Angleterre et une autre à Bruges en Belgique.

Dans la première Quinzaine de Juin, nous avons offert une après-midi récréative avec musique et petits fours aux résidents de chaque EPHAD de Sornac et Peyrelevade.

Prochains Rendez-vous du 3^{ème} trimestre à ne pas manquer :

- dimanche 28 juillet Kermesse à Sornac - à 14 H - Salle Polyvalente - Buffet
Après-midi animée par les Troubadours des Bruyères.
- dimanche 8 septembre Gala d'Accordéon à Sornac - à 14 H - Salle Polyvalente - Buffet
- mercredi 11 septembre : Sortie d'une Journée : Le Gentiane Express
- dimanche 22 septembre : Concours de Belote à Sornac - à 14 H - Salle Polyvalente – Buffet

Le concours sera clôturé par le Pot de l'Amitié

Notre Club est ouvert, sans limitation d'âge, à toute nouvelle personne désireuse de partager de bons moments avec nous. Nos activités sont variées et il y en a pour tous les goûts :

- ♦ belote tous les jeudis après-midi à la salle du Club
- ♦ 2 après-midi récréatives : 1 pour les galettes des rois et une 2^{ème} pour les bûches de Noël avec petit Loto gratuit,
- ♦ 2 sorties d'une journée et un voyage d'une semaine,
- ♦ 2 repas-dansant - 1 gala d'accordéon - 1 kermesse,
- ♦ 2 concours de belote - 1 loto,
- ♦ 1 atelier de travaux manuels « création de petits objets et bijoux en pâte Fimo » 1 après-midi par mois. Les fournitures sont pourvues par le club et tous les objets



réalisés sont vendus lors de notre kermesse ou de nos repas-dansants.



Si vous vous sentez seuls et isolés, venez vous joindre à nous, nous vous promettons un accueil chaleureux avec de bons moments d'échange et de convivialité.

Pour tous renseignements, contacter :
Françoise GENTY - ☎ 09.67.01.27.07
10 Chemin des Rieux - 19290 Sornac
(Ligne fixe et appel non surtaxé)

Nos associations

LE COMITE DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de SORNAC s'est fixé pour mission de créer des animations tout au long de l'année, afin de rendre notre bourg le plus vivant et agréable possible !

Et ceci permettant aussi de dynamiser un peu le commerce local. Notre "devoir" étant de faire travailler, lorsque c'est possible, les commerçants locaux ! En 2012 nos chiffres auprès des commerçants ont été modestes, mais néanmoins représentent un quart de notre subvention. Espérons faire mieux en cette année 2013.

L'année 2012 n'a pas toujours été simple à gérer, mais néanmoins, grâce à la subvention communale nous avons terminé l'année avec un bilan positif qui nous a permis d'avoir un petit pécule pour démarrer l'année 2013. C'est ainsi que nous avons organisé le concert de la Lyre Usselloise et le Récital "d'Edith PIAF" en ce 1er trimestre - sachant d'avance que ces deux spectacles de très bonne tenue, seraient déficitaires.



Viennent ensuite la Foire Artisanale, Brocante, Vide greniers du 26 mai où ont participé une trentaine d'exposants dont divers artisans avec nouveautés, puis le passage du Rallye du SANCY, le 15 juin - 168 voitures anciennes ont été exposées sur l'ensemble du bourg ainsi que des motos anciennes. Des animations appropriées à cette manifestation ont été prévues. Le 11 août, concours de pétanque au camping et notre immuable Fête de la Saint-Roch, les 17, 18 et 19 août. Trois journées pleines de surprises !



En ce qui concerne le défilé des chars, nous comptons sur des volontaires pour apporter des idées et la mise en œuvre de celles-ci. Une réunion ouverte à tous sera faite dans le mois de juillet... Merci d'avance.

Mais il s'avère qu'à Sornac l'année 2013 va être très festive !!! En effet, nos amis de la "Truite Sornacoise" fêtent les 70 ans de leur association et, en plus de leur concours de pêche annuel (le 4 août) qui sera accompagné d'une Exposition, ils organisent un repas fin octobre... Nos amis du Club de Foot fêtent, eux, les 40 ans de leur Association et pour cette occasion, ils organisent un tournoi le 3 août avec un repas le soir même. Par conséquent, le Comité des Fêtes a décidé qu'en 2013, afin de ne pas surcharger le calendrier festif et les estomacs, il n'organisera qu'un seul repas, celui

de la Saint-SYLVESTRE. Il reste malgré tout la possibilité pour l'un des commerçants d'en organiser UN, le soir du 13 juillet, jour du Feu d'Artifice qui sera suivi d'un bal comme de coutume.

Comme chaque période estivale, nous prendrons à charge les besoins en boissons et glaces au Camping, du 1er juillet au 31 août.

Par ailleurs, le Comité des Fêtes a organisé un Concours Photographique sur l'ensemble du Canton du 1er mai au 30 octobre. Il sera suivi d'une exposition des photos à la salle du Conseil Municipal du 4 au 10 Novembre, lors de laquelle les visiteurs pourront voter pour "la meilleure photo" au secret, avec bulletin déposé dans une urne... Au soir du 10 novembre, ouverture du scrutin en public et remise des prix

(En 1er Prix : un appareil photos numériques NIKON - 5 concurrents seront récompensés) suivi d'un verre de l'amitié. Une boîte aux lettres est à votre disposition à l'accueil de la Mairie pour déposer les "prises de vue" sur 3 thèmes : la Nature, les Animaux et le Petit Patrimoine bâti. Vous pouvez prendre connaissance du règlement affiché chez les commerçants et dans tous les lieux publics. Des flyers y sont également à votre disposition. Bonne Chance à tous et Bon été !

Nos associations

La truite Sornacoise réussit son concours

Le 12 Mars Envie d'en savoir plus ?



Concours de pêche de la Truite Sornacoise. C'est sur le plan d'eau des Chaux qu'une soixante de pêcheurs se sont disputé le traditionnel concours «Jean Barret». Le soleil était au rendez-vous pour plus grand plaisir de tous. Les organisateurs...

LA TRUITE SORNACOISE : LE PETIT POUCKET

Avec la fusion des AAPPMA (association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique) de Saint Yrieix le Déjalat avec celle de Corrèze, la truite sornacoise est devenue la plus petite société de pêche du département, en terme de ventes de cartes. A titre d'information, c'est environ une cinquantaine de ces cartes dites « complètes » (à 69 ou 89 €) que nous vendons annuellement . Sur chacune d'elles 12,60 € sont reversés dans notre trésorerie, un peu juste conviendrez vous pour maintenir les comptes positifs, et sans la subvention municipale il serait très délicat pour nous d'équilibrer l'exercice. Une nouvelle fois merci à la municipalité pour cette aide précieuse.

Qu'a cela ne tienne, nous assumons le rôle du « petit poucet » mais pas celui du « dernier de la classe », tant la société se donne de la peine afin d'offrir à tous les pêcheurs un territoire de gestion naturel, digne de ce nom. Celui ci joue un rôle prépondérant dans l'activité touristique de notre région. Mais la vie des associations de n'importe

quelle nature soit -elle , repose en majeure partie sur l'engagement et l'investissement de ses bénévoles. A la truite sornacoise, qu'il s'agisse de faire des travaux de nettoyage, de débroussaillage, d'alevinage, qu'il s'agisse de s'occuper de l'organisation de manifestations (concours, etc.) tout le monde répond présent et relève le défi.

Cette année l' AAPPMA locale fête ses 70 ans. Elle organisera comme à son habitude son traditionnel concours de pêche le dimanche 4 août sur le plan d'eau des Chaux. Afin de fêter dignement l'évènement, de très nombreux lots de qualité récompenseront les différents lauréats. La pause casse croûte et la buvette accueilleront celles et ceux qui viendront en spectateur, et enfin notre bourriche richement dotée viendra clôturer cette manifestation.

Pour prendre du plaisir, passer un moment convivial, mais aussi rendre hommage à tous les bénévoles qui se mettent en quatre afin que cette journée soit réussie, n'hésitez à venir nous rejoindre le 4 août sur le plan d'eau des Chaux . A très bientôt.



U.S. SORNAC

L'US Sornac a fini sa saison et les résultats reflètent une année en demi-teinte. En effet, l'équipe A termine 9ème de sa poule, mais sauve le maintien en 3ème division, avec 3 victoires, 2 matchs nuls et 13 défaites. L'équipe B, quant à elle, a manqué d'effectif pour finir la saison, elle a dû déclarer forfait au milieu de la saison. Le club se tient ouvert à toutes les personnes qui souhaitent participer sur les terrains ou sur la touche.

Désormais, le club se consacre à l'organisation de ses 40 ans. Cet événement se tiendra à Sornac le samedi 3 août. Lors de cette journée de multiples festivités seront proposées.

- A 11h00, les bénévoles de l'US Sornac vous accueilleront au stade pour un apéritif, avec la possibilité de se restaurer sur place.
- A 14H00 début du tournoi avec la présence de tous les anciens joueurs qui le souhaitent.
- A 18H00, inauguration du stade.
- Et enfin, une soirée sera organisée.

Toute la journée, vous pourrez admirer l'exposition des photos des équipes du club et regarder la vidéo des souvenirs des participants à l'US Sornac.

Si vous souhaitez participer vous pouvez confirmer votre participation auprès de Georges Mallepeyre, président de l'association, ou de la secrétaire au 06.88.11.14.98



Nos associations

ANCIENS COMBATTANTS



Le mercredi 8 mai les anciens combattants de Sornac se sont réunis pour célébrer la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.

Cette cérémonie était présidée par Jean-François Loge, maire de la commune et Michèle Bernard, présidente de l'association des Anciens combattants.

Les porte-drapeaux des anciens combattants de l'A.S. et de l'A.N.A.C.R. s'étaient joints à cette célébration, ainsi que les sapeurs-pompiers du centre de secours.

Une minute de silence a été observée, suivie de l'appel aux morts pour la patrie par un ancien combattant, assisté d'un enfant de la commune.

Cette cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur.



ANACR du Canton de Sornac

L'Assemblée Générale de l'ANACR de Sornac s'est déroulée le samedi 15 juin à Sornac. Cela a été l'occasion de solliciter les souvenirs des deux anciens résistants, Maurice Bordier et Roger Mignon et de projeter un film réalisé par des élèves du lycée Ventadour présentant le témoignage de deux déportés de camp de concentration.

L' Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) quant à elle, a jeté son dévolu sur Brive pour la tenue de son prochain congrès qui aura lieu en 2014. Les comités ANACR corréziens se sentent évidemment mobilisés pour sa réussite et ont sollicité leurs communes respectives. Le Conseil municipal de Sornac et son maire, Jean-François Loge ont débloqué cent euros à titre exceptionnel pour contribuer à la réussite de ces assises. Qu'ils en soient remerciés.

Il y a 70 ans, le 27 mai 1943, dans un Paris quadrillé par l'armée nazie et les forces de répression du régime pétainiste, se réunissaient sous l'autorité de Jean Moulin les représentants de huit grands mouvements politiques et deux syndicats. Ce fut un acte historique, qui a vu la naissance du Conseil National de la Résistance, réunissant des forces jusqu'à là dispersées, sous l'autorité du Général De Gaulle. C'est pourquoi depuis toujours, l'ANACR demande que le 27 mai soit élevé à la dignité de "journée nationale de la Résistance". Etape encourageante : le Sénat vient d'adopter une proposition de loi en faveur de cette instauration à la quasi unanimité -346 voix sur 348-

Le grand résistant Stéphane Hessel vient de céder devant la mort le 27 février dernier à l'âge de 95 ans Cette personnalité a connu un parcours exceptionnel. D'origine immigrée, il combattit dans les rangs de la Résistance, avant de rejoindre Londres. Parachuté en France, il sera arrêté, torturé et déporté. Echappant de peu à la mort, il parviendra à s'évader le 4 avril 1945.

Devenu diplomate à la Libération, il jouera un rôle important dans l'élaboration de la Charte des Droits de l'Homme de l'ONU. Depuis, il n'a cessé de vouloir faire vivre ses idéaux forgés dans la Résistance. Qu'on les partage ou non, les engagements contemporains de cet éternel jeune homme témoignent d'une dignité profonde qui ne peut qu'inspirer le respect.



NOTRE PAROISSE



Le dimanche 12 mai, s'est déroulé le traditionnel pèlerinage à Saint-Sagittaire. Malgré un temps froid et maussade, de nombreux paroissiens sont venus participer à cette célébration. Une messe en plein air à la chapelle a été officiée par les prêtres Vincent DAMIAN et Michel SAMBA après une halte à la fontaine. Suite à cette cérémonie, des petits gâteaux ont été offerts aux pèlerins, puis un vin d'Honneur au Chalet de la Croix de la Mission.

Dimanche 19 mai, jour de la Pentecôte, furent célébrées la Profession de Foi de Maxime Pégard et la Première Communion de Pierrette Dallet et Laura Marleix. Le père Michel SAMBA a honoré cette cérémonie qui s'est déroulée en présence d'une assistance nombreuse malgré un temps bien maussade.

Comme chaque année, les deux prêtres Nantais seront présents à Sornac de la dernière semaine de juin à la mi-juillet. Aussi, durant cette période, ils célébreront les messes sur le secteur.

MESSES prévues :

2 juin à 11h00 - SORNAC,
22 juin - Baptême à SORNAC,
23 juin à 11h00 - SORNAC,
30 juin à 11h00 - BELLECHASSAGNE par les prêtres Nantais,
7 juillet à 11h00 - Saint-Rémy par les prêtres Nantais,
14 juillet à 11h00 - SORNAC par les prêtres Nantais,
27 juillet à 11h00 - ST. SULPICE-les-BOIS et bénédiction de la Croix,
14 août à 10h30- St. GERMAIN-LAVOLPS et Baptême,
16 août à 11h00 St. Setiers,
18 août à 11h00 - SORNAC.



ASSEMBLEES de PRIERES - 11h00 à SORNAC les :

26 mai, 9 juin, 16 juin, 21 juillet, 4 août, 11 août et 25 août.

Ces dates sont données sous " RESERVE " - Vous pouvez vous renseigner auprès du Presbytère d'USSEL -Tél : 05.55.72.11.34

De même des informations hebdomadaires sont systématiquement affichées dans la vitrine sur le parvis de l'Eglise de Sornac.

Suite à la réunion de l'E.A.P. il a été mis en place une organisation concernant les " Familles en Deuil " avec l'Equipe Paroissiale de Sornac.

-Rencontre au presbytère pour la préparation des funérailles selon les besoins avec Mmes. DALLET, MALLEPEYRE, MARLEIX et MURAT.

- Préparation des Obsèques à l'église : Mmes DALLET, MALLEPEYRE, MARLEIX et MURAT.
- Visite à domicile à la demande : Mmes LEBRETON et MICHAUD.
- Prière au cimetière : Mmes LEBRETON et MICHAUD.

Prochaine réunion de l'E.A.P. à Sornac, le 19 septembre au presbytère.

Vacances du Père V. DAMIAN du 19 au 23 août inclus et du 26 au 30 août inclus.

CATHECHISME :

Dès la rentrée scolaire, les enfants de CE1, ou nés en 2006, baptisés ou non baptisés, ainsi que tous les enfants désireux de nous rejoindre, pourront s'inscrire au presbytère le mercredi 18 septembre à 11h00.

Sinon, prendre contact par téléphone :

Mme M. DALLET - 05.55.94.61.36

Mme C. MARLEIX - 05.55.94.68.89

Mme A. MURAT - 05.55.94.60.14.



Nos associations

LIRE A SORNAC

La Quinzaine Culturelle 2013

Pour la 6^{ème} année, la quinzaine culturelle, qui rencontre des succès grandissant année après année, se déroulera du 27 juillet au 10 août à la Maison du Département.

Le samedi 27 juillet à 15H30 inauguration en présence d'auteurs régionaux :

- **Pierre Rétier**, dédicacera son livre "Le Maître des Chaumes"
- **Jean Paul Romain-Ringuier**, dédicacera son livre "Le Manoir des Aulnes"

Expositions tout au long de la Quinzaine

Mardi 30 juillet - 15h

- tapisseries d'Aubusson (œuvres d'André Chaulet et de l'Atelier A2)
- Photos de mains de lissier (Régis Guillot)
- Lithographies (Patrick Sauvat)
- Sculptures (Jacqueline Lecarme°)
- Stand de livres en partenariat avec la librairie Ventadour - Ussel



Jeudi 1 août - 15H

Benoît Peyre animera une vidéo conférence sur le monde insolite des champignons

Vendredi 2 août - 21H

Un concert de musique classique en l'Église de Sornac sera donné par le duo **BENSIMHON** au piano. Ils interpréteront des œuvres de Rachmaninov, Dvorak, Brahms, Offenbach, Barber et Bizet.

Mardi 6 août - 15H

Marie France HOUDART présentera son livre sur les hommes célèbres corréziens : "*Corrèze, quelle histoire!*" le pays aux deux Présidents.

Mardi 6 août - 16H

Chantal SOBIENIAK nous parlera de l'exode des paysans corréziens vers l'Espagne et l'Amérique : "*Je plains de quitter Cadix*" ou la fabuleuse épopée de nos ancêtres du Limousin aux Amériques (XVIIe XVIIIe)

Samedi 10 août - 15H

La quinzaine se clôturera par un pot de l'amitié.

La présence d'une personnalité est à confirmer dans un proche avenir.

Renseignements auprès de Jacqueline LECADET 05.55.94.11.16
blog-<http://lire-a-sornac.blogspot.com>

LE FOYER RURAL

Comme tous les ans le Foyer Rural de Sornac a organisé deux manifestations en Juin.

Le 22 juin l'après-midi a débuté avec un concours de pétanque sous un soleil mitigé et s'est clôturée avec l'embrasement du traditionnel grand feu de la Saint-Jean.



Le 29 juin à 20h30, à la salle polyvalente se tiendra le traditionnel gala de danse de fin d'année, où les élèves et l'activité danse contemporaine pourront montrer leur évolution.

LIBRE EXPRESSION DE « SORNAC AU COEUR »

Notre commune, comme toutes les autres, sera impactée par le redécoupage administratif du territoire: Comment pourrons-nous l'inscrire dans cette nouvelle entité qui s'organisera inéluctablement autour d'Ussel, face à Brive et Tulle, sans perdre notre "âme sornacoise" ?

Les élus de l'opposition souhaitent être associés aux analyses en cours sur l'avenir de la communauté de communes Bugeat/Sornac. Dépourvus de toute responsabilité au sein de l'exécutif communal, ils ont toujours soutenu les initiatives leur paraissant positives, comme l'installation d'un médecin succédant au docteur Lecarme ou celle d'une station d'essence à Sornac. Il leur paraît souhaitable d'associer tous les sornacois qui le désirent à la réflexion sur cette échéance inexorable où Sornac se fondera dans une structure regroupant toutes les communes de Haute Corrèze.

Cette étape qui se produira quel que soit le contexte politique rend d'autant plus impératif le souci de défendre les services (la poste) et les commerces de proximité. La générosité des subventions aux grandes associations devrait par exemple tenir largement compte de leur souci de faire appel aux commerçants sornacois. C'est un peu aussi leur argent, après tout !

L'ancien directeur de la Maison de Retraite avait été accueilli pour son implication personnelle auprès des personnes âgées. Son désir de se rapprocher de son domicile à Limoges, l'a conduit à renoncer à ses fonctions à Sornac.

Souhaitons qu'il soit rapidement remplacé, car bonne volonté et disponibilité ne sauraient tenir lieu de professionnalisme. et comme le souligne la sagesse populaire, "qui trop embrasse, mal étireint".

En cette période où un sentiment délétère flotte et s'insinue partout, et où notre commune risque d'être noyée dans un ensemble démographique dans lequel Sornac pèsera bien peu, cultivons le vivre ensemble et recherchons la démocratie de proximité.

REDACTION DU BULLETIN COMMUNAL

Le bulletin communal est distribué à tous les habitants de la commune de Sornac. Il est déposé par le facteur dans toutes les boîtes aux lettres accessibles et non porteuse d'un

STOP PUB.

La distribution de ce bulletin est réalisée dans le cadre d'un contrat de distribution d'imprimés publicitaires.

Le service rédactionnel du bulletin communal avait informé les lecteurs pour lesquels nous procédions à un envoi par courrier postal de la possibilité de le recevoir par mail. De nombreuses personnes ont accepté cette formule et nous les en remercions.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos observations concernant ce premier envoi qui s'inscrit dans une démarche environnementale et à laquelle nous adhérons chaque fois que cela est possible.

Mail : mairie-de-sornac@wanadoo.fr

L'équipe rédactionnelle



L'assemblée générale de l'office de Tourisme du Canton de Sornac s'est déroulée le 23 Mai 2013 à 18 heures dans la salle du conseil municipal.

L'activité de l'Office de Tourisme, en 2012, a été marquée par :

- * Une augmentation de fréquentation de l'office de 10% avec l'accueil de 930 touristes contre 840 en 2011.
- * Une augmentation du nombre d'étrangers, essentiellement des touristes venant des Pays Bas, de Belgique, et d'Allemagne, quelques Anglais.



Mme Régine May Arfeuillère

Les demandes des touristes ont essentiellement porté sur :

- * les circuits de randonnées, pédestres, VTT, PPO (Parcours Permanent d'Orientation).
- * les hébergements, restaurants, commerces, marchés locaux.
- * les points forts de la région.
- * les événements festifs.

La montée en puissance du site internet : www.bugeat-sornac.fr où nous vous invitons à venir nous rencontrer pour prendre connaissance de l'agenda des événements et de nos actions.

L'élaboration d'une plaquette touristique en collaboration avec la Communauté de communes Millevalches au Cœur que nous remercions vivement. Elle comporte une partie sur notre Patrimoine (Sornac/Bugeat) et une autre sur les hébergeurs (Gîtes, Chambres d'Hôtes, Camping) qui ont bien voulu participer que nous remercions également.

A ce propos, nous engageons commerçants, artisans, professions libérales, services, les associations etc. à nous contacter d'ici la fin de l'année car nous souhaitons amplifier ces informations en 2014. Contacter Chantal à l'Office de Tourisme qui reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire *avant fin Octobre*.

Le bureau ayant démissionné dans son ensemble, le Président sortant Monsieur Daniel Gouyon procède aux élections d'un nouveau bureau qui se compose désormais comme suit :

Président d'honneur : Monsieur Georges Nadalon

Présidente : Madame Régine May Arfeuillère

Vice (s) Président (es) : Madame Martine Chassaing – Madame Yasmina Mazière –
Monsieur Gérard Bogget – Monsieur Daniel Mazière

Trésorier : Monsieur Daniel Gouyon

Trésorier Adjoint Vérificateur : Monsieur Jean Guichard

Secrétaire : Madame Marylène Glock

L'Office de Tourisme dont l'action s'étend à l'ensemble du Canton, se félicite d'avoir intégré au sein de son bureau, des référents de nos différentes communes en tant que Vices Présidents.

Enfin l'équipe souhaite la bienvenue à Madame May-Arfeuillère qui vient de s'installer définitivement dans notre commune après une carrière de 36 années dans le domaine du Tourisme. Durant sa vie professionnelle, elle a travaillé dans différentes structures touristiques, à Paris, Nantes et Monaco où elle occupait le poste de Directeur de l'office de Tourisme.

L'équipe de l'Office de Tourisme, afin de proposer des visites de sites nouveaux, fait une nouvelle fois appel à toutes les bonnes volontés sur les différentes communes pour lui faire part de toutes les curiosités tant culturelles qu'architecturales ou des facéties de la nature dont les habitants pourraient avoir connaissance ainsi que de leurs commentaires personnels afin de mettre en valeur le patrimoine de notre canton.

N'hésitez pas à prendre contact avec Madame Chantal Durand-Bouchardy, l'animatrice de l'Office du Tourisme, au **05 55 94 62 66** qui déléguera un membre de l'équipe pour venir recenser avec vous, toutes les merveilles, souvent trop bien cachées de notre belle région et dont nous sommes si fiers.

Sur la demande de nombreux habitants et de prestataires, en plus d'autres produits, nous avons désormais à la vente les fiches des **1118km VTT Haute-Corrèze «LE PLUS GRAND RESEAU VTT DE France»**. Sans oublier la pochette des 30 circuits pédestres «**RANDONNONS AU CŒUR DU PLATEAU DE MILLEVACHES**» et celle des PPO «**Parcours Permanent d'Orientation**» VTT & Pédestres, dans la Forêt de Mirambel.



LA TRUITE SORNACOISE

Fête ses 70 ans

~~~

DIMANCHE 4 AOÛT 2013

GRAND CONCOURS DE PÊCHE À L'ETANG DES CHAUX

~~~

JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 2013

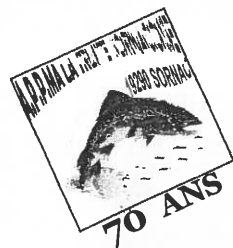
CONCOURS PHOTOS « VOS PLUS BELLES PRISES »

~~~

Samedi 26 octobre 2013

SOIREE ANNIVERSAIRE DANSANTE

~~~



Les Anniversaires



US SORNAC

Fête ses 40 ans

SAMEDI 3 AOÛT 2013

A 11H00, APERITIF AU STADE MUNICIPAL
DES CHAUX

~~~

14H00 GRAND TOURNOI DE FOOTBALL

~~~

18H00 INAUGURATION DU STADE

~~~

SOIREE DANSANTE



Directeur de Publication : Jean-François LOGE

Comité de Rédaction :

CHASSAING Martine, BAUSSAVY Marylène

Merci à toutes et à tous pour les articles que vous avez préparés

Imprimé par la Mairie de Sornac : Le Lien Sornacois